

Troisième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM3 – MM3

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

TITRE 2 – Contrôle des connaissances – cf annexe

Seuls seront autorisés à s'inscrire à l'examen classant national, les étudiants de DFASM3 ayant validé le CCC/ECOS, l'UE Urgence/Réanimation/Toxicologie, les 12 ECTS des enseignements libres et ayant réalisé au minimum 23 gardes sur 25 au 31 mars 2023.

Le résultat de l'examen classant national ne pourra être entériné qu'après validation de la totalité des stages afférents au DFASM3.

TITRE 3 - Validation

Minimum 10/20 à l'épreuve du CCC/ECOS et à l'UE Urgence/Réanimation/Toxicologie, pas de compensation possible.

TITRE 4 - Redoublement

En cas de redoublement, les étudiants doivent à nouveau effectuer 12 mois de stage.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

DFASM 3ème année - CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES - 2022-2023

Enseignements théoriques	1 ^{er} session		Session de rattrapage			ECTS	
	Points	Nature	Durée	Points	Nature		Durée
CCC/ECOS	20	O		20	O	8	
Module : Urgence/Réanimation/Thérapeutique	20	E	1 h 30	20	E	1 h 30	6
							14

Enseignements pratiques			
Stages hospitaliers		4 périodes	8
Gardes	25 gardes minimum à effectuer sur l'ensemble du DFASM et avoir réalisé : - Un quota de 4 gardes minimum de 12H00 qui est comptabilisé du 1er octobre au 31 mars de l'année du MM3. - Un quota de 23 gardes en MM3 au 31 mars 2023 pour être inscrit aux ECN. Un étudiant ayant une absence injustifiée en garde devra effectuer 4 gardes supplémentaires entre le 1er juillet et le 15 août.		2
Total ECTS			24

Enseignements libres			
Stage M1 Recherche/ UERSH/ M médecine Générale/ Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement citoyen**		Ecrit ou Oral ou Pratique	2 à 12
		Ecrit ou Oral ou Pratique	